

Objet : Lettre d'adhésion au Pacte Mondial

Honorable secrétaire-Général,

Par cette lettre, je suis heureux de vous confirmer que REACTIS soutient les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les Droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

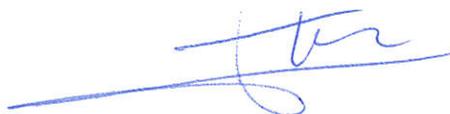
Nous vous exprimons de plus notre volonté de faire progresser ces principes dans notre domaine d'influence et nous nous engageons à les intégrer dans la stratégie de notre compagnie, sa culture commerciale et ses modes opératoires.

Nous nous engageons également à faire une déclaration claire et publique sur ce sujet et à en informer nos employés, nos partenaires commerciaux et nos clients. Dans notre logique de responsabilité et de transparence, nous rendrons publics le résultat de nos actions en faveur de la bonne pratique des dix principes du Pacte Mondial à l'intérieur d'un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion.

Vous trouverez ci-joint des informations générales sur notre compagnie ainsi que le nom de la personne qui sera en charge des contacts futurs avec le bureau du Pacte Mondial à New York.

Meilleures salutations,

Jean-Marc ROQUELAURE
Président



RÉACTIS

510, RUE RENE DESCARTES – LES JARDINS DE LA DURANNE BAT D 13857 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 3
S.A.S au capital de 52 140 Euros – RCS Aix-en-Provence 2001 B 746 – SIRET : 438 101 750 000 26 APE 6202A
Tél : 04.13.10.81.44 / Fax : 04.42.50.96.27